

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 31	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	1 fr. 25
» 2 ^e page (— d ^e —).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

L'Allemagne au bord de la capitulation : elle hésite à franchir l'ultime pas. — Le Reich n'a plus qu'à choisir entre la lutte à outrance ou l'entente loyale avec la France. — Les difficultés de la situation allemande : faisons la part du « bluff » ! — La prospérité de la France : ses causes et son avenir. — En Espagne : l'ampleur des réformes à réaliser. — La conférence impériale britannique va se réunir à Londres.

Tout au bord de la capitulation, l'Allemagne, deux fois vaincue, a failli encore hésiter. Certes, la prolongation de la lutte était devenue, pour elle, impossible. Il fallait y mettre un terme. Les dirigeants de Berlin s'en sont rendus compte. Comme eux, les chefs des divers États allemands, reconnaissent la nécessité de cesser la résistance. Dans une proclamation adressée au peuple d'Allemagne, le président Ebert confirma cette nécessité. Et le chancelier, devant le Reichstag, développa la même thèse. Pourtant, on hésitait à accomplir le geste décisif, le seul geste qui comptât : notifier officiellement aux puissances de l'Entente, l'abandon de la lutte. Néanmoins, on a fini par s'y résoudre et, dans la journée de jeudi, en présence du corps diplomatique, le chancelier a déclaré solennellement le retrait des ordonnances prescrivant la résistance. Ainsi, le Reich a officiellement capitulé !

Il est vrai que ce geste constitue, pour les Allemands, un *mea culpa* douloureux. Lui seul cependant, présente quelque valeur, car il est l'aveu de la défaite, et il sied que le Reich acquiesce enfin, la conviction qu'il est vaincu, bien vaincu, qu'il doit s'exécuter. Or, cette conviction ne transparaît nullement à travers les déclarations et proclamations de ses maîtres. L'appel du Président Ebert est fort caractéristique à cet égard. Ses termes préférés expriment tous la haine, l'hostilité : « violence », « oppression », « invasion », « illégalité », « occupation effectuée » contre le droit et les traités », voilà comment le chef suprême de l'Allemagne qualifie les actes de la France et de la Belgique.

Bien plus, on ne dédaigne pas la menace. Le gouvernement allemand n'aurait-il pas les alliés que, s'ils n'acceptent pas de conclure la paix telle que le Reich la conçoit, ils entraineront « toutes les conséquences qui en découleraient pour les relations entre les peuples » ? Qu'est-ce à dire, sinon que l'Allemagne n'a pas cessé d'envisager la possibilité d'une rupture, voire même d'une guerre ?

S'il est sage d'agir avec prudence, s'il convient de ne négliger aucune précaution, — M. Poincaré disait l'autre dimanche : « un peuple averti en vaut deux » — ne prenons pas au tragique les menaces germaniques. En fait, la « bête » est abattue et si elle peut encore faire du mal, elle n'est plus très dangereuse. Vainement, elle montrera ses crocs et ses griffes : c'est elle-même qu'elle déchirera d'abord, si elle veut s'en servir.

Un journal badois, la *Karlsruher Zeitung*, écrivait l'autre jour : « Quelle est donc la situation d'aujourd'hui ? Nous faisons une figure plus pitoyable que jamais et, par un phénomène ridicule, nous ne pouvons que nous regarder nous-mêmes comme notre ennemi mortel. Voilà un état de choses absurde ! D'une façon bien l'on se battra loyalement, sans prières ni espoirs, ou bien l'on s'en ira dans les sentiers de la haine. Il est impossible de voir clair dans la première méthode, celle de l'hostilité ouverte et loyale, mettra le Reich allemand en pièces. Il ne reste donc que la deuxième méthode. Le devoir de notre politique et de notre opinion publique est de prouver à la France que nous voulons pratiquer cette méthode loyale-ment. »

Voilà une saine appréciation de la situation.

L'Allemagne n'a plus qu'une chance de salut s'entend *loyalement* avec la France pour lui assurer réparations et sécurité. Il est possible que l'âme germanique ne soit pas encore absolument mûre pour une telle attitude de loyauté : mais il faudra qu'elle y vienne, sinon la situation connaîtra de nouvelles aggravations.

Pourtant, la situation actuelle est loin d'être brillante ! L'opinion allemande est toute désorientée. La bourgeoisie est complètement ruinée.

La Bavière est sur le bord de la guerre civile. Les Rhénans, soulevés, préparent leur indépendance. Faut-il parler de la situation financière et monétaire ? Le mark s'effondre de plus en plus : au point de vue extérieur, sa valeur est nulle désormais ; à l'intérieur, il en sera de même avant longtemps.

Le chancelier Stresemann en est à se demander s'il pourra continuer à payer ses fonctionnaires et son armée. Bref, l'Allemagne est au seuil du chaos. Et si paradoxal qu'il apparaisse, seule une entente loyale avec la France peut préparer un relèvement. A moins qu'elle ne préfère se livrer à la guerre civile, dressant les uns contre les autres les nationalistes et les communistes.

Mais, encore une fois, nous pensons qu'il y a beaucoup de bluff dans toutes les menaces des nationalistes bavarois comme des communistes : on s'invective avec véhémence, comme les héros d'Homère ; mais, à l'encontre de ces derniers, on ne daigne guère en venir aux mains ! Parmi les raisons qui portent nombre d'Anglais à pratiquer, vis-à-vis de la France, une politique d'opposition, il en est une qu'on néglige : la croyance, invétérée en beaucoup d'esprits, que notre pays jouit, par rapport au reste de l'Europe, d'une situation économique, en quelque sorte privilégiée. Il est exact que, depuis plusieurs mois, l'industrie et le commerce français bénéficient, dans l'ensemble, d'une activité qui peut passer pour favorisée. Deux faits expliquent d'ailleurs cette faveur momentanée, du reste assez relative : la baisse du franc et la disparition de plus en plus rapide de la concurrence allemande sur le marché mondial.

Inutile de rappeler les effets de la baisse d'une monnaie : elle permet aux produits du pays, ainsi handicapés, de gagner du terrain sur les marchés extérieurs. En la circonstance, la baisse du franc par rapport au dollar et à la livre, nous ouvre largement les marchés de l'Amérique du Sud, où, normalement, la concurrence est acharnée. Remarquons toutefois que notre pays n'est pas seul à bénéficier de cette situation : tous ceux qui ont un change déprécié, en particulier la Belgique et l'Italie, participent à ce phénomène. Quant aux effets de la disparition de la concurrence allemande, ils apparaissent plus durables. L'Allemagne ne saurait, d'ici longtemps, reprendre sa place, une des toutes premières, comme exportation. Car, de deux choses l'une : ou bien, elle évoluera vers l'anarchie et la désagrégation économique, et les exportations lui seront interdites ; — ou bien, elle s'engagera dans la voie de l'assainissement financier, mais alors les mesures fiscales qu'elle devra adopter, exigeront un long temps pour effectuer le réajustement de tous les éléments de l'économie nationale. Au total, la prospérité actuelle de la France est surtout fonction des circonstances.

Persistera-t-elle ? S'amplifiera-t-elle ? Il est possible, encore que l'économie de la France manque du principal facteur de l'essor : la main d'œuvre. Espérons néanmoins que, grâce au développement et au perfectionnement de l'outillage national, notre pays ne perdra pas trop de sa situation présente qui se révèle nettement favorable.

En Espagne, le *pronunciamento* du général Primo de Rivera semble avoir triomphé. Le calme continue à régner. Ainsi est achevée la première partie de l'œuvre entreprise par les auteurs du coup d'Etat. Partie la plus aisée, somme toute. Maintenant, une tâche immense s'offre au général de Rivera et à ses amis. Ne leur faut-il pas reconstruire toute l'Espagne. Admirable pays, plein de ressources diverses, la péninsule n'est pour ainsi dire pas exploitée. La terre, peu et mal travaillée, ne rend pas, loin de là, ce qu'on pourrait attendre d'elle. Quant à l'industrie, elle languit. Et, pourtant, en Catalogne, dans le pays basque, dans les Asturies, les hommes d'énergie ne manquent pas, qui ne demanderaient qu'à intensifier leurs efforts. Mais pour ce faire, ils auraient besoin de la paix et de l'ordre. Il faudrait aussi que le budget fût en équilibre, et que les ressources de l'Etat, au lieu d'être dilapidées en gaspillages de toutes sortes, servissent à créer et perfectionner l'outillage national. Les auteurs du *pronunciamento* seront-ils les rénovateurs de l'Espagne ? L'avenir l'apprendra. Telle est du moins leur prétention. Dans sa proclamation, adressée le jour même du coup d'Etat, le général Primo de Rivera ne disait-il pas : « Si notre mouvement réussit, une politique nouvelle sera instaurée, qui comportera une répression rigoureuse des communistes révolutionnaires et des séparatistes, dans la mesure où ces groupements agissent *illégalement*... »

Ces derniers mots sont à retenir. Les nouveaux dirigeants de l'Espagne semblent vouloir lui octroyer ces deux grands biens : la paix extérieure et l'ordre social. N'est-ce pas les deux premières conditions à réaliser pour qui prétend restaurer un pays qui court littéralement à l'abîme ?

La conférence impériale est convoquée à Londres pour le commencement d'octobre. Il s'agit, on le sait, d'une assemblée comprenant les principaux ministres de la Grande-Bretagne, des Dominions et de l'Inde. Son programme, est cette fois, singulièrement chargé. Il lui appartient de définir en dernier ressort la politique étrangère et la politique économique de l'Empire sur lequel règne le roi George.

Les discussions, qui se prolongeront pendant six semaines environ, concerneront en particulier, les questions douanières et les tarifs préférentiels impériaux, la défense navale, militaire et aérienne de l'Empire, le problème des communications et transports, etc. Quant aux questions de politique étrangère, les Dominions paraissent de moins en moins disposés à s'en remettre aveuglément au gouvernement de Londres.

Il est à présumer que les délibérations de la conférence impériale influenceront sensiblement sur les directives de la diplomatie britannique.

M. D.

La dette flottante allemande
La dette flottante allemande dépassait le 21 septembre, 10 quadrillions. Voici les émissions quotidiennes de bons du trésor depuis le 14 courant : Le 14, 618.385 milliards ; le 15, 568.591 milliards ; le 17, 819 trillions ; le 18, 788 trillions ; le 19, 579.300.979 millions ; le 20, 1 quadrillion 176 milliards.

Un ultimatum des cheminots de la Ruhr
Les employés de chemin de fer dans la Ruhr ont déclaré qu'ils refuseront de reprendre le travail sous la direction des Français et des Belges. Ils demandent la libération de tous leurs collègues emprisonnés et le retour de tous les exilés, sous prétexte que sans un personnel complet il est impossible d'assurer un bon service.

Un des assassins de la mission italienne serait connu
Le journal « Ethnos » confirme que le bandit albanais chrétien Memo, alias Vasso Constantin, a déclaré que le 4 ou 5 août, le chef de la police d'Argyrocastro lui avait proposé d'entreprendre, moyennant une forte récompense, l'attaque d'une automobile sur le territoire grec pour tuer le voyageur qui l'occupait. Devant les hésitations de Memo, le chef de la police aurait offert l'aide d'un autre bandit albanais musulman, nommé Akif. Memo soutient qu'Akif est l'un des assassins ou tout au moins un complice.

La révolte de Bulgarie
D'après les nouvelles venues de Sofia, la République des Soviets est successivement proclamée dans le Nord, dans le Sud et dans l'Ouest de la Bulgarie par des villes et des villages qui sont ensuite repris par les forces gouvernementales. Le gouvernement bulgare estime que le mouvement communiste s'use ainsi rapidement et il annonce que dans peu de jours il aura pris fin.

M. Baldwin invité à définir sa politique
Le « Daily Mirror » joint sa voix à celle des grands organes pour réclamer que M. Baldwin expose d'urgence l'attitude du gouvernement à l'égard des réparations, maintenant que le paiement des indemnités dues à la Grande-Bretagne est, dit-il, enfin en vue. Le journal prévoit la chute du gouvernement si ce dernier ose inviter l'opinion publique à renoncer aux

Les Banquiers des Etats-Unis contre la politique d'isolement
La commission des vœux de l'Association des banquiers des Etats-Unis a proposé une résolution déclarant que la politique de l'isolement, à l'égard des affaires européennes, ne peut pas continuer indéfiniment sans grand danger pour les intérêts américains.

On expulse d'Italie un agent des Soviets
Une dépêche de Bari au « Corriere d'Italia » annonce que M. Alexief, ancien consul de l'empire de Russie, a été expulsé d'Italie. Des perquisitions opérées à son domicile, auraient permis d'établir la certitude que, loin d'être victime de la révolution bolchevique, comme sa situation pouvait le faire supposer, M. Alexief entretenait avec les soviets des rapports suivis. L'attention de la police italienne avait été attirée par des réunions mystérieuses. On croit que des questions d'espionnage étaient le principal objet de ces réunions.

Le retrait des ordonnances est un fait accompli
Dans un numéro spécial du *Bulletin des Lois du Reich*, a paru l'ordon-

nance du président et du gouvernement du Reich, prescrivant le retrait des ordonnances rendues à l'occasion de l'occupation de la Ruhr.

M. de Knilling ne veut plus connaître le traité de Versailles
On mande de Munich au « Journal de huit heures du soir », qu'à la conférence des présidents du Conseil des Etats allemands qui s'est tenue mardi à Berlin, le président du Conseil bavarois, M. de Knilling, a demandé notamment qu'il fut dit catégoriquement que le traité de Versailles était rompu et que les prestations stipulées dans ce traité ne seraient pas reprises.

La Bavière en état de siège
L'état de siège a été proclamé dans toute la Bavière. L'ancien président du Conseil, M. de Kahr, a été nommé commissaire général pour l'Etat bavarois. M. de Kahr a publié la proclamation suivante : « J'accepte, à une heure grave et conformément à mon devoir patriotique, les fonctions de commissaire général pour la Bavière. Mes actes seront inspirés par un ardent amour pour la patrie bavaroise, pour le peuple allemand et pour la grande patrie allemande. Je m'appuierai sur tous les milieux qui sont de souche allemande et veulent comme moi servir honnêtement notre patrie. Je recourrai contre tous les actes d'hostilité à l'égard de la patrie et contre toute résistance à mes ordres, à tous les moyens en mon pouvoir. »

Les industriels bavarois restent fidèles au Reich
Les industriels bavarois publient un appel dans lequel ils déclarent qu'ils resteront fidèles au Reich.

La Bavière exécutera les ordres du gouvernement central
Un communiqué officiel publié par le gouvernement bavarois déclare qu'au cours d'une séance qui a eu lieu le 27 et à laquelle participait M. von Kahr, le commandant de la *reichswehr* bavaroise ; von Lossow, et le chef de la police de sûreté bavaroise, la certitude a prévalu que la *reichswehr* et la police bavaroise exécuteront indiscutablement les ordres du gouvernement en ce qui concerne le maintien de l'ordre en Bavière.

Un ultimatum des cheminots de la Ruhr
Les employés de chemin de fer dans la Ruhr ont déclaré qu'ils refuseront de reprendre le travail sous la direction des Français et des Belges. Ils demandent la libération de tous leurs collègues emprisonnés et le retour de tous les exilés, sous prétexte que sans un personnel complet il est impossible d'assurer un bon service.

La dette flottante allemande
La dette flottante allemande dépassait le 21 septembre, 10 quadrillions. Voici les émissions quotidiennes de bons du trésor depuis le 14 courant : Le 14, 618.385 milliards ; le 15, 568.591 milliards ; le 17, 819 trillions ; le 18, 788 trillions ; le 19, 579.300.979 millions ; le 20, 1 quadrillion 176 milliards.

Un des assassins de la mission italienne serait connu
Le journal « Ethnos » confirme que le bandit albanais chrétien Memo, alias Vasso Constantin, a déclaré que le 4 ou 5 août, le chef de la police d'Argyrocastro lui avait proposé d'entreprendre, moyennant une forte récompense, l'attaque d'une automobile sur le territoire grec pour tuer le voyageur qui l'occupait. Devant les hésitations de Memo, le chef de la police aurait offert l'aide d'un autre bandit albanais musulman, nommé Akif. Memo soutient qu'Akif est l'un des assassins ou tout au moins un complice.

La révolte de Bulgarie
D'après les nouvelles venues de Sofia, la République des Soviets est successivement proclamée dans le Nord, dans le Sud et dans l'Ouest de la Bulgarie par des villes et des villages qui sont ensuite repris par les forces gouvernementales. Le gouvernement bulgare estime que le mouvement communiste s'use ainsi rapidement et il annonce que dans peu de jours il aura pris fin.

M. Baldwin invité à définir sa politique
Le « Daily Mirror » joint sa voix à celle des grands organes pour réclamer que M. Baldwin expose d'urgence l'attitude du gouvernement à l'égard des réparations, maintenant que le paiement des indemnités dues à la Grande-Bretagne est, dit-il, enfin en vue. Le journal prévoit la chute du gouvernement si ce dernier ose inviter l'opinion publique à renoncer aux

droits de l'Angleterre sur sa part des réparations en raison de la malencontreuse note de lord Curzon.

Les Anglais chercheraient à ajourner la Conférence au sujet de Tanger
On croit savoir dans les milieux autorisés qu'à Londres on cherche à ajourner de nouveau la Conférence au sujet de la question de Tanger, afin de donner le temps à l'Espagne d'obtenir au Maroc des résultats décisifs pouvant exercer une influence sur les termes dans lesquels la question de Tanger doit être posée.

Les Trades Unions demandent la convocation du Parlement
Le conseil général du congrès des trades unions et le comité exécutif du parti travailliste, siégeant conjointement, ont adopté une résolution demandant au premier ministre de convoquer immédiatement le Parlement en raison de l'extrême gravité de la situation en Allemagne et de l'accroissement du chômage en Grande-Bretagne.

Les banquiers des Etats-Unis contre la politique d'isolement
La commission des vœux de l'Association des banquiers des Etats-Unis a proposé une résolution déclarant que la politique de l'isolement, à l'égard des affaires européennes, ne peut pas continuer indéfiniment sans grand danger pour les intérêts américains.

On expulse d'Italie un agent des Soviets
Une dépêche de Bari au « Corriere d'Italia » annonce que M. Alexief, ancien consul de l'empire de Russie, a été expulsé d'Italie. Des perquisitions opérées à son domicile, auraient permis d'établir la certitude que, loin d'être victime de la révolution bolchevique, comme sa situation pouvait le faire supposer, M. Alexief entretenait avec les soviets des rapports suivis. L'attention de la police italienne avait été attirée par des réunions mystérieuses. On croit que des questions d'espionnage étaient le principal objet de ces réunions.

Un des assassins de la mission italienne serait connu
Le journal « Ethnos » confirme que le bandit albanais chrétien Memo, alias Vasso Constantin, a déclaré que le 4 ou 5 août, le chef de la police d'Argyrocastro lui avait proposé d'entreprendre, moyennant une forte récompense, l'attaque d'une automobile sur le territoire grec pour tuer le voyageur qui l'occupait. Devant les hésitations de Memo, le chef de la police aurait offert l'aide d'un autre bandit albanais musulman, nommé Akif. Memo soutient qu'Akif est l'un des assassins ou tout au moins un complice.

La révolte de Bulgarie
D'après les nouvelles venues de Sofia, la République des Soviets est successivement proclamée dans le Nord, dans le Sud et dans l'Ouest de la Bulgarie par des villes et des villages qui sont ensuite repris par les forces gouvernementales. Le gouvernement bulgare estime que le mouvement communiste s'use ainsi rapidement et il annonce que dans peu de jours il aura pris fin.

M. Baldwin invité à définir sa politique
Le « Daily Mirror » joint sa voix à celle des grands organes pour réclamer que M. Baldwin expose d'urgence l'attitude du gouvernement à l'égard des réparations, maintenant que le paiement des indemnités dues à la Grande-Bretagne est, dit-il, enfin en vue. Le journal prévoit la chute du gouvernement si ce dernier ose inviter l'opinion publique à renoncer aux

droits de l'Angleterre sur sa part des réparations en raison de la malencontreuse note de lord Curzon.

Les Anglais chercheraient à ajourner la Conférence au sujet de Tanger
On croit savoir dans les milieux autorisés qu'à Londres on cherche à ajourner de nouveau la Conférence au sujet de la question de Tanger, afin de donner le temps à l'Espagne d'obtenir au Maroc des résultats décisifs pouvant exercer une influence sur les termes dans lesquels la question de Tanger doit être posée.

Les Trades Unions demandent la convocation du Parlement
Le conseil général du congrès des trades unions et le comité exécutif du parti travailliste, siégeant conjointement, ont adopté une résolution demandant au premier ministre de convoquer immédiatement le Parlement en raison de l'extrême gravité de la situation en Allemagne et de l'accroissement du chômage en Grande-Bretagne.

Les banquiers des Etats-Unis contre la politique d'isolement
La commission des vœux de l'Association des banquiers des Etats-Unis a proposé une résolution déclarant que la politique de l'isolement, à l'égard des affaires européennes, ne peut pas continuer indéfiniment sans grand danger pour les intérêts américains.

On expulse d'Italie un agent des Soviets
Une dépêche de Bari au « Corriere d'Italia » annonce que M. Alexief, ancien consul de l'empire de Russie, a été expulsé d'Italie. Des perquisitions opérées à son domicile, auraient permis d'établir la certitude que, loin d'être victime de la révolution bolchevique, comme sa situation pouvait le faire supposer, M. Alexief entretenait avec les soviets des rapports suivis. L'attention de la police italienne avait été attirée par des réunions mystérieuses. On croit que des questions d'espionnage étaient le principal objet de ces réunions.

compte prendre, le gouvernement, pour empêcher la hausse constante du prix de la vie.

Mort tragique d'un aviateur
Le caporal Bulard, du centre d'aviation d'Istres, se livrait à des exercices de vol de perfectionnement sur un avion. Tout à coup, alors qu'il était à une hauteur d'environ 1.200 mètres, ses camarades virent l'avion prendre feu et le pilote faire des efforts pour se dégager. Lorsque l'appareil ne fut plus qu'à environ 300 mètres du sol, le caporal Bulard sauta dans le vide. Il fut relevé affreusement broyé.

CHRONIQUE LOCALE

LE SECRET PROFESSIONNEL des journalistes

Un de nos confrères, M. Compère, publiés, en juillet, dans la *Dépêche de Cherbourg* et dans l'*Ouest-Eclair*, une série d'articles d'intérêt général, qui amenèrent à examiner certains cas où la concurrence de l'arsenal maritime s'exerçait au détriment de l'industrie privée. Il cita des exemples et révéla des faits assez significatifs pour que le tribunal maritime ouvrit une enquête.

Appelé à témoigner à l'instruction, M. Compère exposa nettement les faits qu'il connaissait, mais, sommé par le commissaire-rapporteur, de donner les noms des personnes qui l'avaient renseigné, notre confrère refusa formellement de les donner. Le commissaire-rapporteur fit condamner notre confrère à 100 fr. d'amende, pour refus de faire connaître des témoins à la justice, sous le prétexte que la profession de journaliste n'est pas comprise dans l'énumération de l'article 378 du Code pénal « qui impose un devoir strict de discrétion à toutes les personnes dépositaires, par état ou profession, des secrets qu'on leur confie. »

Toutes les Associations de presse protestent, avec juste raison, contre la condamnation de M. Compère, dont les articles eurent pour cause de dénoncer une situation anormale, et d'attirer l'attention de la justice sur cette situation. Or, que voulait donc de plus la justice, puisqu'elle était renseignée ? Ah ! c'est ici que se pose le point d'interrogation !

Il est possible que les révélations faites par notre confrère, n'étaient pas du goût de tout le monde, et que certains tenaient surtout à savoir qui avait pu renseigner notre confrère ! L'affaire par elle-même ne pouvait pas être très grave, mais elle pouvait gêner l'Administration de l'arsenal maritime.

Il faut savoir qui a renseigné le journaliste, a dit l'Administration, et ça ne peut être que des employés de cette administration ! Malheur à eux ! Et c'est pourquoi, le commissaire-rapporteur a exigé les noms des « indicateurs » du journaliste. Les Associations de la presse, tous les journalistes protestent et protesteront jusqu'au bout contre cette façon de procéder de la part du commissaire-rapporteur.

Un journaliste qui signale des abus, qui, par ses articles, étale des gabegies scandaleuses, ne peut pas, ne doit pas dire l'origine de renseignements, surtout quand ses renseignements sont précis et permettent à la justice, de mettre la main au collet d'une bande de filibustiers.

Certes, le journaliste n'a pas la prétention de dire que c'est de lui-même, tout seul, qu'il a découvert un nid de fraudeurs, de voleurs, de concussionnaires.

Il a été renseigné, « tuyauté » par des tiers qui étaient employés dans l'administration où les actes de gabogie étaient commis.

Ce journaliste peut-il dénoncer ses indicateurs, qui le lendemain, seraient frappés, révoqués, brisés dans leur situation ? Allons donc ! Un journaliste qui connaît son devoir, et qui est honnête, qui ne cherche pas à plaire aux puissants du jour, et à gagner des pièces de cent sous, ne dira ja-

mais les noms de ceux qui lui ont permis de dénoncer un scandale : il prendra toute la responsabilité de ses accusations.

Et ceci, hélas ! nous rappelle qu'il y a quelques années, nous avions dans les colonnes du *Journal du Lot*, dénoncé des actes de gabegie, des détournements de denrées au préjudice du ravitaillement et du fameux bureau permanent !

Ah ! comme la justice de ces bureaux était belle ! Comme elle comprenait bien les intérêts du pays !

Croyez-vous que l'Administration avec un grand A, tenait à frapper les coupables des gabegies ? Non !

Par tous les moyens, l'Administration avec un grand A, voulait savoir simplement, qui nous renseignait sur les actes de gabegie que nous signalions, et qui étaient, après enquête, reconnus exacts !

Et, hélas ! nous pourrions citer certaines personnes qui furent frappées, jetées à la porte du fameux bureau permanent, parce qu'on avait vu ces personnes nous serrer la main !

Si l'Administration avec un grand A avait pu nous poursuivre, nous traîner comme un criminel devant les tribunaux pour avoir précisé les vols qui furent commis au préjudice de l'Etat, et si, par impossible, — rien n'était impossible à ce moment-là, — elle avait pu nous accuser d'avoir commis ces vols, oh ! quel plaisir, elle aurait éprouvé !

Mais elle voulait surtout savoir qui nous renseignait : et c'est ainsi que de temps à autre, nous recevions la visite de messagers qui, papalards, tentaient de savoir... Ils ne surent rien !

Nous estimons que le devoir du journaliste, est de faire les noms de ceux qui le renseignent, surtout quand les renseignements sont exacts et quand ils sont fournis dans un intérêt public !

La presse entière de France proteste contre le jugement qui frappe injustement notre confrère de Cherbourg.

Nous nous associons à cette protestation qui sera approuvée par tout le public, tout au moins par le public qui a souffert des gabegies, des injustices que tout journaliste consciencieux, désintéressé, a le devoir de dénoncer !

LOUIS BONNET.

A propos de l'Ecole Normale

Autour d'une plaidoirie Un point d'histoire Dans l'attente du verdict

Nous avons lu, sous la signature d'un de nos confrères, un essai de réfutation de la thèse que nous soutenons au sujet de l'Ecole Normale.

Etude minutieuse, puisqu'elle s'étend sur trois colonnes et demie ; admettant, étude intéressante.

Toutefois, elle ne nous apprend rien de nouveau.

Tous les arguments que développe notre confrère, nous les avons entendus exprimés de vive voix, l'autre vendredi, par M. le Président du Conseil Général en personne, en présence de M. Lapie.

Au passage, nous avons reconnu maintes expressions, maintes formules et jusqu'à un certain tour de subtile ironie, très caractéristique...

Notre confrère n'assistait pourtant pas à la réunion !

Comment expliquer une traduction aussi « fidèle » ?

Effets de télépathie ? Transmission de pensées ? Communication par T. S. F. ?

Evidemment, il doit y avoir quelque chose comme ça !

Quoi qu'il en soit, cette étroite affinité, entre l'argumentation de notre confrère, et celle du Président du Conseil Général, nous dispense de nous attarder...

Nous avons dit, en toute objectivité et sans le moindre parti pris, ce que nous pensions de cette dernière.

Il est vain de se répéter.

Et puis, cet « écho » fidèle, donne l'impression d'un plaidoyer *pro domo* ; dès lors, on éprouve quelque peine à lui conférer le caractère d'une étude de libre discussion.

Enfin, peut-on réfuter des faits ? Or, nous nous sommes toujours bornés à n'invoquer que des faits !

Aussi bien, nos lecteurs savent-ils désormais, à quoi s'en tenir.

Par ailleurs, les positions des Conseillers Généraux doivent être prises à l'heure actuelle, et nous ne pouvons espérer, à la veille de l'ouverture de la session, modifier leur conviction intime.

Seul, l'avenir — un avenir peut-être plus prochain que d'aucuns le supposent — départagera les partisans du maintien de l'Ecole Normale et les partisans de la suppression.

Avec patience, nous attendrons ce verdict.

Au Sénat, chacun a bien compris la vraie portée de l'amendement ; et c'est pourquoi d'ailleurs celui-ci fut voté sans opposition.

Sans opposition ? — L'expression n'est peut-être pas très exacte, puisque le sénateur Peytral a cru devoir faire prendre au ministre Léon Bérard, un double engagement formel.

Et le ministre s'est incliné devant la véritable sommation du sénateur Peytral, tout prêt, déclarait-il « à faire appel au Sénat républicain pour la sauvegarde de l'enseignement ».

(*Journal Officiel*, p. 1288).

Cette formule en dit long ! N'insistons pas !

La vérité toute nue, c'est que le Sénat républicain et laïque, se méfie des réformes du ministre de l'Instruction publique.

En particulier, son projet de réduction générale des Ecoles Normales ne lui dit rien qui vaille.

Il le lui a signifié avec netteté par le verbe autorisé du sénateur Peytral. Maintenant, la fermeté quant aux principes, n'implique pas qu'au Luxembourg, on répugne à pratiquer la bonne camaraderie.

Et c'est pourquoi les Sénateurs n'ont pas hésité à rendre à leur collègue du Lot, M. de Monzie, le service particulier, d'autoriser la suppression de notre Ecole Normale.

De son côté, le ministre, pris d'un zèle exceptionnel, a fait toute diligence !

Tout ceci, encore une fois, n'est que de l'histoire !

Maintenant la parole est au Conseil Général du Lot.

Il lui appartient de choisir entre ces deux solutions :

1. Ou bien, réparer l'erreur qu'il a commise en toute bonne foi, parce qu'incomplètement informé ;

2. Ou bien, persévérer dans son erreur et aggraver le mal déjà fait.

a) en lésant profondément l'intérêt de l'enseignement primaire laïque dans tout le département ;

b) en privant notre ville de Cahors d'un organisme, qu'aucune « compensation » ne compensera ;

c) en engageant les finances départementales dans une aventure, dont nul, même parmi les mieux informés, ne saurait prévoir les répercussions.

La parole est aux Conseillers Généraux... en attendant le verdict de l'avenir !

M. DAROLLE.

Service de santé

M. le médecin inspecteur Reissler, est maintenu directeur du service de santé du 17^e corps d'armée à Toulouse.

Gendarmerie

M. Baratcaba, lieutenant de gendarmerie à Gourdon, est détaché de son poste pour commander le peloton mobile à pied, d'Auxerre.

Compatriote

Notre compatriote M. Mazars, sous-intendant militaire de 3^e classe à Mendon, est affecté à la sous-intendance des corps de troupes à Montpellier.

Poids et mesures

M. Vignard, vérificateur des poids et mesures de 3^e classe à Figeac, est inscrit au tableau pour la 2^e classe au choix. Félicitations.

A propos de l'élection de St-Géry

M. Talou nous adresse la lettre suivante avec prière d'insérer :

Toulouse, le 28 septembre 1923.
Monsieur le Directeur,

Je lis dans votre numéro d'aujourd'hui, la lettre par laquelle M. le D^e Bénech croit devoir intervenir dans la polémique inopportune, brève et close entre M. Gau et moi.

Je m'attarderai encore moins à « continuer » cette polémique avec lui.

Je me borne à relever son « erreter qui pourrait « tromper les lecteurs » ; il n'existe de « commission de recensement » à la préfecture ; que pour les élections législatives ; le bureau du chef-lieu de canton en joue uniquement et souverainement le rôle pour les élections au Conseil Général ; la proclamation du ballottage, la rédaction du procès-verbal général de la protestation, dans des termes autres que ceux requis par les protestataires, sont bien l'œuvre du bureau et du maire de Saint-Géry.

Le Conseil d'Etat a jugé, sur ce procès-verbal, suivant sa jurisprudence constante, qui ne suppose pas la violation du secret des votes. Comment M. Bénech peut-il affirmer que 6 des 7 électeurs illégalement inscrits, n'ont donné leurs suffrages ?

Quel sentiment, du reste, a donc guidé MM. Gau et Bénech dans leur intempestive attaque personnelle — donc peu intéressante et bien vaine ?

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments cordiaux.

E. TALOU.

Enseignement primaire supérieur

Par arrêté ministériel : Mlle Barrat, institutrice intérimaire à l'E. P. S. de Saint-Céré, pourvue du certificat d'anglais, est déléguée pendant l'année scolaire 1923-1924 dans les fonctions d'institutrice adjointe (lettres et anglais) à l'E. P. S. d'Objat.

Mlle Berr, professeur intérimaire à l'E. P. S. de garçons de Joinville, est déléguée dans les fonctions de professeur (ordre des sciences) à l'E. P. S. de jeunes filles de Gourdon.

Inspection primaire

M. Hustachy, professeur de 5^e classe à l'E. P. S. de Périgueux, pourvu du certificat d'Aptitude à l'Inspection primaire, nommé Inspecteur Primaire, est chargé de la circonscription de Figeac.

Enseignement primaire

Par arrêté de M. le Préfet du Lot, du 27 septembre, les institutrices et instituteurs suivants sont nommés pour prendre date au 1^{er} octobre :

Mme Helle, de Ste-Menehould, à Frégeac-Souseyrac.

Mme Couderc, de Prouilhac-Gourdon, à Cahors (adjointe).

M. Barel, de Cazals, à Prouilhac-Gourdon.

Mme Rogié, de Vaysse-Lherm, à Cazals (classe enfantine).

M. Sénac, de Bannes, à Lherm.

Mme Sénac, de Bannes, à Vaysse-Lherm.

Mlle Diénaide, de Miers (adjointe), à St-Palavy.

M. Rayzal, de Souillac (adjoint), à Pinsac.

Mme Rayzal, de Souillac (adjointe), à Pinsac.

Mme Joanny, de Pinsac (adjointe), à Souillac.

M. Mouysset, de Viazac, à Montfaucou.

Mlle Soullignac, de Cours, à Montlauzun.

M. Mazeyrac, de Lavergne, à Bannes.

Mme Mazeyrac, de Lentillac-Lauzès, à Bannes.

M. Lacombe, de Pinsac (adjoint), à Souillac.

Mme Vétrines, de Dégagnazès à Valroufié.

Par décision de M. l'inspecteur d'Académie, du 28 septembre pour prendre date au 28 septembre, sont délégués à titre provisoire :

M. Auricoste, de Souseyrac, à Cours.

Mlle Carmoy, normalienne sortante, à Fages.

Mlle Roconières, normalienne sortante, à Laborie (Prendeignes).

Ecole de St-Cyr

Notre jeune compatriote, M. d'Arclemoles, dont la famille est de Ruyères, vient d'être reçu aux examens de l'Ecole militaire de Saint-Cyr. Félicitations.

Ponts et Chaussées

M. Altieri ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées est affecté à Figeac : arrondissement du Nord, du service ordinaire des ponts et chaussées du Lot ; 1^{er} arrondissement du service de navigation du Lot.

M. Altieri sera attaché, en outre, au service hydrométrique et d'annonce des crues du bassin du Lot.

P. T. T.

Mlle Gary, receveuse des P. T. T. à Bétaillé, est admise à faire valoir ses droits à la retraite. Il y avait 39 ans que Mlle Gary était receveuse à Bétaillé.

P. O.

M. Mourens, facteur à Bretenoux-Biars est nommé en la même qualité à Sceaux-Ceinture, près Paris.

M. Bec, auxiliaire à la gare de Pournel, est nommé poseur à l'équipe de Naussac.

Bureau de tabac

Par arrêté de M. le Préfet du Lot, en date du 27 septembre, Mme Vve Lamanilhé, est nommée débitante de tabac, dans la commune de Sabadel-Latroquièrre.

Amicale des fonctionnaires municipaux

Le Conseil d'administration de l'Amicale des fonctionnaires municipaux a été reçu avec la meilleure bienveillance par M. de Monzie, sénateur-maire qui a accepté le titre de Président d'honneur du nouveau groupement.

M. le Maire s'est déclaré heureux de la constitution d'un groupement unique ; il s'est plu à reconnaître les efforts accomplis par le personnel, en vue des réalisations utiles, et a promis son meilleur concours pour faire aboutir les justes revendications qui lui seraient soumises.

Avis à un lecteur

L'Administration des Postes nous retourne un numéro du *Journal du Lot* du 26 septembre, adressé à « M. C... » chez M. Et... 68 bis rue d'Espagne » — mais sans désignation ni de ville, ni de département.

Voirie

Sur la route de Lalbenque, au-delà des Queyssines, une excavation assez profonde s'est produite par suite de l'éboulement d'un mur qui borde la route.

La nuit venue, le passage peut être dangereux : est-ce que des réparations ne s'imposeraient pas ?

Ecole de Notariat de Bordeaux

Les cours de l'Ecole de Notariat de Bordeaux reprendront le lundi 5 novembre prochain. Le diplôme de l'Ecole, après examens subis devant un jury spécial, fait bénéficier d'une réduction de stage de deux années dont une de première cléricature.

Pour l'envoi du programme et tous renseignements complémentaires, écrire ou s'adresser à M. le Directeur de l'Ecole de Notariat de Bordeaux, 13, rue Professeur-Demons.

En avant, Coureurs !

A l'Orient, l'aube étincelle !
Beaux coureurs cyclistes, en selle,
Le Lion Peugeot vous attend !
En avant !

A son Trophée, il vous invite :
Quittez vos plumards au plus vite,
Chassez les rêves évanescents,
Epuisants !

Cahors, ce matin, est en liesse ;
Sur le Boulevard, l'allégresse
Déborde comme un flot mouvant,
Et s'étend !

Au Tivoli, à l'Industrie,
Au Bordeaux, près de la Mairie,
Parlent Anglais, Belges, Flamands,
Cent sportifs !

A la vitrine d'Euphrasie,
On acclame, avec frénésie,
De la route les fiers Titans,
Epatants !

Les commissaires se démentent !
« Vérifiez encore vos chaînes,
Graissez-en tous les roulements,
Finition !

« Frottez bien, vos jambes ambrées,
Avec de l'huile très camphrée,
Massez vos deux jarrets puissants,
Savamment !

« Mettez, sur vos torsos d'athlète,
Votre maillot des jours de fête,
Epinglez le Dossart géant
Si gênant !

« Avec minutie, avec pompe,
Donnez un dernier coup de pompe
A vos boyaux de Bergougnan
Non crevants !

« Pour monter côtes, avec rage,
Pour bien soigner vos emballages,
Pour que vos poumons soient puissants
Et constants, sants

« Dans vos sacs, prenez de l'Iode
Et surtout de la Phosphode,
C'est, pour les nerfs, un stimulant
Excellent !

« Dans des bidons, et dans des fioles,
Avec Rhum, Thé, Kola, et gnolle,
Faites un mélange savant,
Excellent !

« Vérifiez la roue folle,
Signez la feuille de contrôle,
A l'appel, répondez : Présent,
Fièrement !

« Au cri : « Partez », sur la bécane
Bombez votre échine en dos d'âne,
Et démarrez, fougueusement :
En avant ! »

Armand LAGASPIE.

Délégation spéciale

Par décret du 20 septembre courant, le Conseil Municipal de la commune de Luzech a été dissous, motifs pris de ce que par suite des divisions existant au sein de cette assemblée, aucune des affaires qui lui sont soumises ne peut aboutir, et que le budget n'a pu être voté.

La délégation spéciale qui a été instituée par un autre décret du 20 septembre pour remplir les fonctions de Conseil Municipal, comprend :

MM. Mazure, notaire ; Borics greffier ; Degas, retraité.

M. Mazure remplira les fonctions de Président.

Conférence

Nous rappelons que c'est lundi soir, 1^{er} octobre, à 20 h. 30, qu'aura lieu la conférence de M. de Monzie, sénateur-maire, sur son récent voyage en Russie.

Entrée 1 fr. — Recette au bénéfice de la Caisse des Ecoles.

Notes d'art

Des artistes cadurciens ont exposé plusieurs tableaux qui sont très remarqués par le public.

On peut voir, notamment, exposés chez M. Rigal-Bédoué, 2 marines rapportées d'Hendaye, magistralement traitées par M. Lavignac.

Chez M. Nouyrit, depuis 2 jours, sont exposés 3 toiles du jeune artiste cadurcien Charles Rouquet ; le portrait de M. Rougé, le sculpteur bien connu, la Barbacane et le portrait du jeune artiste peint par lui-même.

Nos félicitations à ces artistes dont le talent s'affirme chaque jour et qui est très apprécié.

Prix de vertu

L'Académie Française vient de décerner un prix de vertu de 1.000 fr. à M. Fajoles qui a servi les mêmes maîtres depuis sa jeunesse et qui a continué à prendre soin d'eux, quand ils furent devenus vieux et qu'ils tombèrent dans le plus complet dénuement.

Non-lieu

Nous avons annoncé qu'une instruction avait été ouverte, sur la plainte de M. Prat, marchand de chaussures, à Cahors contre une de ses employées Mme veuve R... qu'il accusait d'abus de confiance.

On nous prie de faire savoir que l'instruction de cette affaire vient de se terminer par un non-lieu en faveur de Mme veuve R...

Probité

Mme Rames, propriétaire à Lalbenque, revenant de Cahors, a trouvé dans le compartiment du wagon, un portefeuille contenant une somme de 100 fr. Elle s'est empressée de le remettre au chef de gare de Lalbenque, qui, peu après, le rendit à celui qui l'avait perdu.

Fête votive

Nous rappelons que c'est demain dimanche, 30 septembre, qu'aura lieu la fête votive organisée par la jeunesse de Regourd.

Le meilleur accueil est réservé aux danseuses et danseurs, et à tous ceux qui voudront bien se rendre à Regourd, participer à la fête.

Une lettre

Paris, le 19 septembre 1923.
12, Villa des Boërs (19^e arr^t)

Monsieur le Directeur,
J'apprends que vous allez présenter au public cadurcien le film que j'ai tiré du « Jocelyn » de Lamartine.

Savez-vous qu'une part revient à votre pays dans la réalisation de ce film — et non la moins gracieuse ?

En effet, le rôle de Laurence y est tenu par Mlle Myrge qui son récent succès à Paris dans « Geneviève » vient de consacrer comme une des plus émouvantes vedettes de l'écran. Or Mlle Myrge est bien connue dans la glorieuse patrie de Gambetta, car elle se nomme Mlle Marcelle TULLIE et sans doute beaucoup de vos compatriotes seront-ils heureux que vous souleviez pour eux un coin du voile.

Je n'ose dire que, les soirs où elle paraîtra sur votre écran, Laurence sera plus émue que de coutume, mais je suis certain que les 29 et 30 septembre Mlle Tulle-Myrge qui est à Paris pensera beaucoup à Mlle Myrge-Tulle qui sera à Cahors.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Léon POIRIER.

Metteur en scène aux Ets Gaumont.

Planteurs de tabac

Les membres du Syndicat des Planteurs de tabac sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu dimanche, 30 septembre, à 14 heures, à la mairie.

CULTURE DU TABAC

Les planteurs du département du Lot, titulaires de permis, fermiers, métayers ou colons agrés par l'Administration, ayant cultivé le tabac en 1923, sont convoqués, pour le dimanche 21 octobre 1923, à l'effet d'être, avec les autres planteurs de leur groupe, deux planteurs membres titulaires et quatre planteurs membres suppléants de la Commission de fixation des prix d'achat des tabacs indigènes pour la récolte de 1923.

Sont éligibles à ces fonctions tous les planteurs du groupe, éligibles aux fonctions d'Expert dans leurs départements respectifs.

Les résultats généraux seront proclamés le 15 novembre au plus tard, par une Commission centrale dont le procès-verbal sera adressé, dès sa réception, à MM. les Maires des communes autorisées pour être affichés dans ces communes.

MAGASIN DE CAHORS

Première commission
Crepms, Fontanes, Laburgade, Lalbenque, Montoumer, Aujols, Gieucac, Larroque-des-Arcs, Lamadeleine, Valroufié, Francoules.

Vers-Major, Vers-Minor, Cours, Cras, Douelle, St-Vincent rive-d'Oli.

Castelfranc, Les Junies, St-Médard, Lagardelle, Anglars-Juillac, Bèlaye.

St-Denis-Catus, Caslmane, Nuzéjols, Catus, Maxou, Boissières, Cézac, Montcuq.

St-Laurent-Lolmie, St-Cyprien, Lascabanès, Sainte-Alauzie, Crégols, Tour-de-Faure, St-Cirq-Lapopie, Concols.

Calvignac, Puyjournes, St-Jean-de-Laur, Cadrièrre, Cajarc.

Saint-Chels, Sauliac.

Deuxième commission

Flaunac, Pern, St-Paul-Labouffie, Castelnau, Bouziès, Esclauzels, Arcambal-Pastural.

St-Cornin, St-Martin-de-Vers, Sabadel-Lauzès, Lentillac-Lauzès, Lauzès, Arcambal-Major, Flauiac-Lalbenque.

Pradines, Espère, Caillac, Mercuès, Crayssac, Luzech, Albas, Parnac, Bédour, Boussac, Corn, Espagnac-St-Eulalie, Brengues.

Blars, Marcilhac, Lugagnac, Bergantilly, Limogne, St-Sulpice.

Troisième commission

St-Géry, Cahors-Nord, L'Hospitalet, Le Montat, Cahors-Bégoux, Sènaillac, Caniac.

Grèzels, Puy-l'Evêque, Prayssac, Pescadoires, Labastide-Marnac, Cahors Cabessut, Cabrerets, Orniac.

Gréalou, Carayac, Frontenac, Monbrun, St-Pierre-Toirac, Larroque-Toirac.

Cènevères, St-Martin-Labouval, Larnagol.

MAGASIN DE SOUILLAC

Commission unique
Floirac, Montvalent, Cuzance, Martel, Baladon.

St-Sozy, Meyronne, Lacave, Creysson, Vayrac, Martel.

St-Michel-Loubéjou, Prudhomat, Bretenoux, Loubressac, St-Céré, Durban, Reilhac, Flauiac-Gare, St-Simon, Espédaillac, Livernon, Grèzes, Lissac.

Lachapelle-Auzac, Le Roc (bourg), Lanzac, Pinsac, Souillac.

Fajoles, Rouffilhac, Anglars-Nozac, Loupiac, Masclat, Payrac.

Le Roc (Nadaillac), Lamothe-Fénelon, Le Vigan, Payrignac, St-Cirq-Madelon, St-Clair, St-Cirq-Soullaguet, Gourdon, Quissac.

Dégagnac, Rampoux, Lavercantière, Léobard, Salviac.

Foot-ball Association

Nous rappelons qu'à 13 h. 15 aura lieu un match d'Association entre les équipes premières de la Section P. O. de l'Avion Cahorsien et celle des Cheminots montalbanais.

Les Cheminots montalbanais ayant des couleurs rouge et noir l'A. S. P. O. de Cahors jouera en maillots rayés verticalement jaune et vert.

L'équipe caducienne a été ainsi constituée :

Goal : Froscaigne.

Arrières : Bouchet, Destruel.

Avants : Bessac, Coupy, Castella, Demis : Bonnet, Glauzy, Brochet, Baudel, Avants : Bonnet, Glauzy, Brochet, Baudel.

X. Réunion des joueurs à 13 h. au Stade.

Grand Circuit Peugeot du Lot

Les organisateurs du Grand Circuit cycliste Peugeot du Lot, avaient escompté un grand succès, la réalité dépasse leurs espérances.

Voici la liste des engagés à la date du 27 septembre et les numéros de leur dossard.

Nationalité : No. 1. Marateuch, 2. Vezze, 3. Natanava, 4. Piquemal, 5. Nessel, 6. mael, 7. Bobo, 8. Laroque, 9. Descoubes, Fontan, 10. Bobo, 11. Cantou, 12. Teulieres, 13. 10. Chauvrières, 14. Estrade Henri, 15. Estrade J. Besson, 16. Saury, 17. Montignac, 18. Fontanel, 19. Chiavo, 20. David Pédrezo, 21. Pardo, 22. 19. Chiavo, 23. Boussel.

Départementaux : No. 40 Huguebert, 41. 42. Verdier, 43. Gojon, 44. Amouzeux, 45. Laplaze, 46. Lamolhe, 47. Taube, 48. Bron, 49. Salles, 50. Bouysso, 51. Hourvy, 52. St-Germes, 53. Valadié, 54. Porcar.

Les noms des coureurs nationaux engagés, connus de tous les sportifs se passent de commentaires et sont garantis de l'intérêt que présentera cette belle épreuve.

Le service postal entre la France et la Tchéco-Slovaquie

Un service de mandats-poste fonctionnera à partir du 1^{er} octobre prochain entre la France, l'Algérie et la principauté de Monaco, d'une part, et la République tchéco-slovaque, d'autre part.

Les mandats seront établis en monnaie du pays de destination (francs français ou couronnes tchéco-slovaques selon le cas).

Le montant de chaque titre ne pourra pas dépasser le montant du pays de destination l'équivalent de 1.000 francs français si le mandat est délivré en France, et de 3.000 couronnes tchéco-slovaques si l'envoi est déposé en Tchéco-Slovaquie.

Les mandats télégraphiques, les envois contre remboursement et les recouvrements ne seront pas admis quant à présent.

PALAIS DES FÊTES

Ouverture de la Saison d'Hyver

SAMEDI : soirée.

DIMANCHE : matinée et soirée.

PROGRAMME

Gaumont actualité, documentaire.

JOCELYN, merveilleuse évocation romantique, d'après le chef-d'œuvre de Lamartine.

Coup double, comique.

Prix des places ordinaires du Cinéma.

Orchestre. Direction : G. Barreau.

Arrondissement de Cahors

Catus

U. S. C. — Dans sa dernière réunion, l'U. S. C. a décidé de commencer de suite l'entraînement au football association, en vue des matches de la saison qui s'ouvre. Dimanche, séance d'entraînement au stade Villary. Avis aux Catusiens amateurs de sports. Bonne chance à nos sportsmen dans les prochains tournois.

Battue aux sangliers. — Depuis quelques temps, les sangliers ravagent les récoltes de la région du Mas-de-Carp et de Boissières. Les frères Lafont, du Mas-de-Carp, ont organisé une battue qui a eu lieu dimanche dernier et à laquelle ont pris part des chasseurs des environs et la Société de chasse de Catus. Les résultats de cette chasse ont été très satisfaisants, puisque cinq sangliers ont été abattus.

Frayssinet-le-Gélat

Monument aux morts. — C'est aujourd'hui dimanche, 30 septembre, qu'aura lieu l'inauguration du monument élevé à la mémoire des enfants de Frayssinet-le-Gélat, morts pour la France.

Limogne

Concert musical. — Programme des morceaux exécutés par la société de musique la Fraternelle dimanche 30 septembre, de 15 heures à 16 heures.

1. Le Petit Tambour, allegro (Bajus) ; 2. Perle d'Alsace, valse (Hermier) ; 3. Loin de ma patrie, grande fantasia pour concours (Bidaine) ; 4. Le Pioupion, défilé militaire (Bonjean) ; 5. Polka des Aéroplanes (Jean Noël).

Luzech

Conseil municipal. — Le Conseil municipal de Luzech, divisé en deux portions numériquement égales, vient d'être dissous par décret présidentiel. Par décret du Président de la République, une commission municipale a été désignée, que nous publions d'autre part.

Les élections municipales seront vraisemblablement fixées par le Préfet au dernier dimanche d'octobre prochain.

Douelle

Fête des vendanges. — La jeunesse de Douelle, comme les années précédentes, organise la fête des vendanges les 29 et 30 septembre.

Rien n'a été négligé pour satisfaire la population ; diverses attractions auront lieu pendant ces deux journées.

Attention !!! Le brillant orchestre Barrières sera dans nos murs ces jours-là. Qu'on se le dise.

St-Laurent-Loimie

Tentative de vol. — Dans la soirée de mercredi 26 7bre un malfaiteur s'est introduit dans la maison de M. Cure à Loustalet. La maison a été pillée au point de vue de la personne ; divers objets ont été volés.

Attention !!! Le brillant orchestre Barrières sera dans nos murs ces jours-là. Qu'on se le dise.

l'habitation n'ont rien vu d'anormal et ce n'est qu'à la rentrée des propriétaires que le méfait a été découvert. Dès le matin, la gendarmerie de Montcuq fut sur les lieux et mena une enquête serrée dont les résultats ne sont pas encore connus.

Depuis longtemps la région semble être mise en coupe réglée par des malfaiteurs dangereux. Les vols commis de la même manière depuis le printemps nemanquent pas d'alarmer les populations qui n'osent plus abandonner leur demeure pour aller se livrer aux travaux des champs. Il serait temps qu'on arrêtât ces parasites malfaiteurs et qu'on leur infligeât une leçon exemplaire.

Puy-l'Évêque

Conseil municipal. — La réunion du conseil municipal que nous avions annoncée pour dimanche n'a pu avoir lieu le lundi, par suite du rapport de M. Viré, sur le projet d'adduction d'eau potable à la ville.

Tous les conseillers sont présents à l'exception de M. Filhol, qui est malade.

M. le docteur Rouma, maire, donne lecture du rapport et en explique les grandes lignes.

Les conseillers des sections en profitent pour demander l'électrification de leurs sections respectives.

M. le Maire leur fait remarquer que le nouveau traité avec le concessionnaire de l'éclairage porté que la construction des lignes principales seront toutes payées 1/3 par le concessionnaire, 1/3 par la commune et l'autre 1/3 par les abonnés. C'est ce dernier 1/3 que les intéressés demandent qu'il soit aussi à la charge de la commune.

Une vive discussion s'engage entre les deux parties.

M. le Maire propose cette solution : la commune paiera le 1/3 réclamé et les intéressés paieront une majoration de l'éclairage de 5 p. 100 pour aider à l'amortissement de l'emprunt.

Cette solution est acceptée par tous et les deux projets sont adoptés.

Secours mutuels. — Dimanche 30 courant, réunion trimestrielle à 16 h.

St-Cirq-Lapopie

Nécrologie. — M. Louis Lagarde, ancien conseiller municipal est décédé le 20 septembre, à l'âge de 82 ans.

M. Louis Lagarde jouissait de l'estime et de la sympathie de tous.

Nous exprimons à son fils M. Baptiste Lagarde, conseiller municipal, lieutenant de l'ouvetier, ainsi qu'à toute sa famille, nos sincères condoléances.

Chute grave. — Mlle Marie Delteil, insitutive à l'école libre, s'est fait, comme dit la chanson, des rouges et des bleus.

Mlle Marie, pour atteindre une boîte d'allumettes placée sur une haute étagère de cheminée, s'était dressée, autant qu'elle l'avait pu, sur la pointe des pieds, mais, imprudemment penchée en avant, elle glissa et tomba la face en avant sur un des chenets de la cheminée. Résultat : la mâchoire fracturée, cinq dents cassées ou arrachées, le nez tuméfié, une tempe fortement contusionnée et un œil au beurre noir.

M. le docteur Cambornac a été appelé d'urgence pour donner à la malade les soins que nécessite son état.

Un jeune homme qui a du sang-froid. — Le jeune Elie Beaulieu, fils de l'entrepreneur de transports de notre ville, se trouvait mardi à Gourdon, à la gare de marchandises avec son père qu'il avait accompagné pour faire un chargement de blé de semence.

A un moment, le jeune Beaulieu s'engagea sur la voie et fut surpris par un train de marchandises.

Avec un sang-froid imperturbable notre gamin âgé de 14 ans seulement se coucha le long des rails et le lourd convoi passa au-dessus de lui. A la stupefaction générale notre garçon se releva indemne et fut aussitôt entouré par plusieurs personnes de Salviac qui se trouvaient sur les lieux.

Il répondit en faisant connaître ses impressions, que durant le long espace de temps, qu'il était resté sous le convoi il avait surtout pensé à sa mère qui le grondait assurément de son imprudence.

Toutes nos félicitations à notre compatriote pour l'admirable sang-froid dont il a fait preuve.

Conseil municipal. — Le conseil municipal de Salviac se réunira dimanche 30 septembre 1923 en assemblée extraordinaire à dix heures 1/2 du matin. A l'ordre du jour : Approbation des comptes et des travaux de l'année. Questions diverses.

Conseil municipal. — Le conseil municipal de Salviac se réunira dimanche 30 septembre 1923 en assemblée extraordinaire à dix heures 1/2 du matin. A l'ordre du jour : Approbation des comptes et des travaux de l'année. Questions diverses.

Conseil municipal. — Le conseil municipal de Salviac se réunira dimanche 30 septembre 1923 en assemblée extraordinaire à dix heures 1/2 du matin. A l'ordre du jour : Approbation des comptes et des travaux de l'année. Questions diverses.

Conseil municipal. — Le conseil municipal de Salviac se réunira dimanche 30 septembre 1923 en assemblée extraordinaire à dix heures 1/2 du matin. A l'ordre du jour : Approbation des comptes et des travaux de l'année. Questions diverses.

Conseil municipal. — Le conseil municipal de Salviac se réunira dimanche 30 septembre 1923 en assemblée extraordinaire à dix heures 1/2 du matin. A l'ordre du jour : Approbation des comptes et des travaux de l'année. Questions diverses.

Conseil municipal. — Le conseil municipal de Salviac se réunira dimanche 30 septembre 1923 en assemblée extraordinaire à dix heures 1/2 du matin. A l'ordre du jour : Approbation des comptes et des travaux de l'année. Questions diverses.

Conseil municipal. — Le conseil municipal de Salviac se réunira dimanche 30 septembre 1923 en assemblée extraordinaire à dix heures 1/2 du matin. A l'ordre du jour : Approbation des comptes et des travaux de l'année. Questions diverses.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Pharmacie ouverte. — C'est la pharmacie Dardenne, qui sera ouverte après-demain, lundi.

Rentrée des classes. — La rentrée des classes aura lieu le 1^{er} octobre à 8 heures pour les écoles publiques. Pour les écoles de la ville, les entrées et les sorties auront lieu à l'heure officielle.

Les familles sont priées de faire inscrire leurs enfants au plus tôt.

Anglars-Nozac

Monument des morts. — C'est demain, dimanche, à 3 heures du soir, qu'on inaugurerait le joli monument aux morts, sous la présidence de M. Fontanille, sénateur et conseiller général du canton, assisté de M. David, maire de Gourdon et conseiller d'arrondissement.

M. Soulaucrop, maire, n'a rien négligé pour que cette cérémonie soit aussi imposante que possible.

Salviac

Bibliographie. — Notre compatriote M. Boyer d'Agén, qui se complait chaque année dans notre bonne ville de Salviac, où il peut travailler à loisir, vient d'écrire un nouveau livre de plus attachants, et qui aura, nous n'en doutons pas, un grand succès, « Au pays de Jasmin ». M. Boyer d'Agén a voulu faire revivre les œuvres du poète agénais, dont le souvenir n'est pas suffisamment respecté, car la maison de Jasmin appartient à un marchand de grains et issues, qui a mis sur cet immeuble l'enseigne suivante : « Sons et repasses ».

La mémoire de Jasmin méritait mieux que cela : heureusement, M. Boyer d'Agén sait la faire revivre.

Tout le monde voudra lire les divers chapitres de cet ouvrage, qui ont pour nom « Vieil Agén, Episodes, Le Petit Séminaire, Episodes, le Grand Séminaire, les papillottes de Jasmin qui seront présentés au lecteur accompagnés de dessins dus aux artistes bien connus A. Calbet, Sabaté, Jean Torthe, etc. Il n'en faut pas davantage pour assurer le succès de cet ouvrage.

Le Conseil municipal. — Le conseil municipal de Salviac se réunira dimanche 30 septembre, à 10 h. 1/2, en assemblée extraordinaire.

L'ordre du jour : Approbation des comptes. Questions diverses. Examen de demandes de soutiens de familles.

Dégagnac

Chute grave. — Mlle Marie Delteil, insitutive à l'école libre, s'est fait, comme dit la chanson, des rouges et des bleus.

Mlle Marie, pour atteindre une boîte d'allumettes placée sur une haute étagère de cheminée, s'était dressée, autant qu'elle l'avait pu, sur la pointe des pieds, mais, imprudemment penchée en avant, elle glissa et tomba la face en avant sur un des chenets de la cheminée. Résultat : la mâchoire fracturée, cinq dents cassées ou arrachées, le nez tuméfié, une tempe fortement contusionnée et un œil au beurre noir.

M. le docteur Cambornac a été appelé d'urgence pour donner à la malade les soins que nécessite son état.

Un jeune homme qui a du sang-froid. — Le jeune Elie Beaulieu, fils de l'entrepreneur de transports de notre ville, se trouvait mardi à Gourdon, à la gare de marchandises avec son père qu'il avait accompagné pour faire un chargement de blé de semence.

A un moment, le jeune Beaulieu s'engagea sur la voie et fut surpris par un train de marchandises.

Avec un sang-froid imperturbable notre gamin âgé de 14 ans seulement se coucha le long des rails et le lourd convoi passa au-dessus de lui. A la stupefaction générale notre garçon se releva indemne et fut aussitôt entouré par plusieurs personnes de Salviac qui se trouvaient sur les lieux.

Il répondit en faisant connaître ses impressions, que durant le long espace de temps, qu'il était resté sous le convoi il avait surtout pensé à sa mère qui le grondait assurément de son imprudence.

Toutes nos félicitations à notre compatriote pour l'admirable sang-froid dont il a fait preuve.

Conseil municipal. — Le conseil municipal de Salviac se réunira dimanche 30 septembre 1923 en assemblée extraordinaire à dix heures 1/2 du matin. A l'ordre du jour : Approbation des comptes et des travaux de l'année. Questions diverses.

Conseil municipal. — Le conseil municipal de Salviac se réunira dimanche 30 septembre 1923 en assemblée extraordinaire à dix heures 1/2 du matin. A l'ordre du jour : Approbation des comptes et des travaux de l'année. Questions diverses.

Conseil municipal. — Le conseil municipal de Salviac se réunira dimanche 30 septembre 1923 en assemblée extraordinaire à dix heures 1/2 du matin. A l'ordre du jour : Approbation des comptes et des travaux de l'année. Questions diverses.

Conseil municipal. — Le conseil municipal de Salviac se réunira dimanche 30 septembre 1923 en assemblée extraordinaire à dix heures 1/2 du matin. A l'ordre du jour : Approbation des comptes et des travaux de l'année. Questions diverses.

Conseil municipal. — Le conseil municipal de Salviac se réunira dimanche 30 septembre 1923 en assemblée extraordinaire à dix heures 1/2 du matin. A l'ordre du jour : Approbation des comptes et des travaux de l'année. Questions diverses.

Conseil municipal. — Le conseil municipal de Salviac se réunira dimanche 30 septembre 1923 en assemblée extraordinaire à dix heures 1/2 du matin. A l'ordre du jour : Approbation des comptes et des travaux de l'année. Questions diverses.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 33.

EN ALLEMAGNE

Vers le rétablissement du calme

De Berlin : Dans les milieux politiques et dans la presse, on semble croire que le rétablissement du calme en Allemagne, dépend entièrement de l'aspect que prendra la politique extérieure du Reich sous la direction du cabinet allemand.

Prochaine levée de l'état de siège

De Berlin : D'après le *Vorwaerts*, on est d'avis, tant à Berlin qu'à Munich, que l'ordonnance sur l'état de siège pourra être bientôt retirée.

A Munich, la nuit dernière s'est passée dans le plus grand calme.

A Hambourg, dans les environs de la ville, et près de Lubeck, les citoyens pillent la campagne. La police a dû intervenir énergiquement.

Le général de Castellau en Italie

De Rome : D'après l'*Idea Nazionale*, le général de Castellau aurait été chargé d'une mission délicate auprès du Saint-Siège.

Krassine et Radowsky à Londres

De Berlin : MM. Krassine et Radowsky quittent aujourd'hui Berlin pour Londres.

Le « Dixmude » survole Paris

Le dirigeable « Dixmude » a survolé Paris ce matin à 6 heures, venant de Bordeaux.

Retenez votre Bois de Chauffage

A la Scierie de la Gare (près du Gaz)

32 fr. par 4 stères à domicile.

34 fr. par stère à domicile.

Tout scié à 50 centimètres

Livraison à partir du 15 Octobre

A vendre Poêle LEAU

BREVETÉ

ETAT NEUF

Convient pour Bureaux, Magasins, Vestibules

S'adresser au Bureau du Journal

Tricotage Mécanique Parisien

SUR MESURE :

Robes, Costumes, Manteaux, Casaquins, etc... et tous vêtements pour Enfants.

Travail irréprochable et livraison rapide

Prix Modérés

Machine spéciale pour laines dites du Pays

Madame LAHONTAA jeune, 16, rue Lestieu, et 15, rue Fondue-Bassée, au 2^e Etage, CAHORS.

AVIS

Mme ANTONIA, marchande de fleurs, fruits et primeurs, rue de la Mairie, informe sa nombreuse clientèle qu'à partir du Lundi 1^{er} Octobre 1923, son magasin sera réouvert et qu'elle tiendra, comme par le passé, toutes marchandises à un prix défiant toute concurrence.

AGENTS demandés partout pour vendre à la campagne produits vétérinaires et agricoles. Convient même à Milité de Guerre. 25 à 30 fr. à gagner par jour pendant toute l'année. S'adresser à MM. CHAUVEAU DIXNEUF et FILS, à LA SÉGUIÈRE (Maine-et-Loire).

MAGASIN DE CHAUSSURES à vendre

CENTRE DE LA VILLE

Prendre adresse : Bureau du Journal

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE LUTHERIE - PIANOS - MUSIQUE

Réparations - Accords

Cours de violon, violoncelle, solfège et accompagnement

A PARTIR DU 1^{er} OCTOBRE

J.-B. & Jean NOUYRIT

Premier prix du Conservatoire de Toulouse

24, boulevard Gambetta - CAHORS

Téléphone N° 85

Mlle Germaine PALAME

Prix du Conservatoire de Toulouse

Concerts, Cours, Leçons

Chant, Solfège

CAHORS, 1, rue Victor-Hugo

A VENDRE

AUTO à 2 places

Très bon état

S'adresser Bureau du Journal

Etude de M. BOUYSSOU

NOTAIRE à CAHORS

A vendre à l'amiable, maisons de maître, maison de domestique et remise avec parc et jardin clos de mur, bois, friche et terres labourables, à 5 kilomètres de CAHORS.

Pour tous renseignements et traiter s'adresser à M. BOUYSSOU.

FORTIFIEZ-VOUS

en prenant la Quintonine. En versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table, vous obtiendrez le meilleur des fortifiants, pour 2 fr. 75.

Pharmacie Orliac à Cahors.

A VENDRE

Maison de rapport

Maisons d'agrément

Terrains à bâtir

Propriétés rurales

S'ad. : M. CARLIN, 22, rue Victor-Hugo, CAHORS

Serre vitrée à vendre

S'adresser

A Mme Vve Vayssières, Horticulteur

Rue Jean-Caviole

A VENDRE

Futaillies neuves et usagées

Chez CASSAGNE, Vins en gros

Derrière la Cathédrale

OUVRIER COIFFEUR est demandé par M. LAVAL, rue Carnot, 5, BRIVE. 250 fr. par mois, nourri, couché.

A VENDRE

UN PRESOIR A VENDANGE

En bon état

Se renseigner au Bureau du Journal

HERNIE. VARICE

Immédiatement soulagés ou GUERIS par les nouveaux appareils de M. GLASER le grand spécialiste de PARIS

Bd Sébastopol, 44, anc. n° 63

OBESITÉ Allez voir l'ABDOMEN tous vont

l'éminent praticien qui vous fera gratuitement l'essai et la démonstration de ses appareils à : FIGEAC, 15 octobre, Hôtel de la Croix-Blanche (près la Poste) CAHORS, mercredi 17 octobre, Hôtel de l'Europe MAURS, vendredi 19 octobre, Hôtel du Commerce CAUSSADE, lundi 22 octobre, Hôtel Larroque.

Chaussures Camille

65, Bd Gambetta, Cahors

A l'occasion de la Rentrée des Classes SPÉCIALITÉ pour Ecoles, Chaussures (articles de fatigue) Gatoches fantaisie, Chaussures d'hiver.

Toujours le meilleur marché à qualité égale

5% aux Mutilés sur les prix marqués

AGENCE REGIONALE DU SUD-OUEST

La plus importante organisation immobilière. — 103 sous-agences de La Rochelle à Nîmes.

Sous-agence de Cahors

DELFAU, Directeur, 20, rue Nationale, 20

VENTE et ACHAT de commerces, industries propriétés et immeubles

ENTRÉE Libre GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS PRIX FIXE

"AU PRINTEMPS"

9 et 11, rue du Maréchal-Foch — CAHORS

LUNDI 1^{er} Octobre

A l'occasion de la rentrée des Classes grande mise en vente réclame d'Articles pour Ecoles et Dernier JOUR de notre Réclame de BLANC.

Voir toutes les Semaines à notre GLACE-MIROIR Extérieure

L'ANNONCE DE NOS RÉCLAMES A VENIR

A la SAMARITAINE

Jean SÉGUÉLA

5, place Galdemar & rue Georges-Clemenceau — CAHORS

LUNDI 1^{er} Octobre & Jours suivants

Exposition des Nouveautés de la Saison

TISSUS, MANTEAUX, ROBES, BLOUSES, etc.

EN RÉCLAME

Splendide Vêtement

Chaud & Confortable en Velours de laine

Longueur 128/130

Se fait en NOIR-MARINE et toutes teintes Mode

VENDU

Sans concurrence possible

100 fr. 75 fr.

Maison vendant le meilleur marché de la Région

VOIR NOS ÉTALAGES

PARIS-ÉLÉGANT

TOUJOURS LES PLUS BEAUX VÊTEMENTS

LES MEILLEURS MARCHÉS

Voir nos nouveaux Modèles de la Saison

PARDESSUS & COSTUMES

SPÉCIALITÉ DE VÊTEMENTS SUR MESURE

Paul ROUX, 42, rue de la Mairie (près le Marché)



Bibliographie

REVUE DE L'ENFANCE

Sommaire du N° 11

Editorial :

Il y a trop de demi-fous.

Pages Médicales :

Pour les Petits privés de lait de leur mère, par le Docteur Louis Guignon, Médecin de l'Hôpital Bretonneau.

Pages Sociales :

La santé des Enfants et la Croix-Rouge américaine de la Jeunesse, par Mme Barthez, Vice-Présidente de la Croix-Rouge française de la Jeunesse.

Pages de la Vie Scolaire :

Les Assistants scolaires à Paris, (15^e Arr.), par Mme Thérèse Casevitz, Secrétaire générale du Groupe des Assistants scolaires du 15^e Arrondissement.

La formation manuelle dans l'Education enfantine, par Jeanne et Jean Le Gall.

Cours d'Hygiène et de Puériculture, par Miss Evelyn Walker, Directrice du Centre d'assistance et d'hygiène de Soissons (suite).

Répondons les bonnes idées. Pour nos Ecoles. Nos Petits parlent.

Pages Sportives :

Le Préjugé de la graisse, par Géo André.

Pages de la Famille :

De l'air et des jeux, par le Docteur M. Houdré.

Parmi Livres et Revues :

L'Ecole Maternelle française.

Documents et Nouvelles :

Les Prix de l'Association Léopold Bellan.

Un nouveau Preventorium. Un engagement d'honneur.

Œuvre générale de l'Enfance :

Le Secours immédiat. Pour la Revue de l'Enfance. A nos Membres. Entr'aide.

Abonnement annuel. 10 fr. Prix du N° 1 fr.

37, rue Boissy-d'Anglas, PARIS (8^e)

BOYER D'AGEN

PETITES ÉPOPEES

GRANDES HEURES

I — La Clémence
II — L'Impératrice lointaine
III — La Mystique de la Guerre
IV — Dante aux Enfers

1 vol. 10 fr.

ALPHONSE LEMERRE, Éditeur

(Édition du 1^{er} août 1923)



LA MODE PRATIQUE

RAPPORTE 100 FOIS

CE QU'ELLE COUTE

LES PLUS NOUVEAUX MODÈLES
DES MEILLEURS DESSINATEURS
LES PLUS JOLIS OUVRAGES
LES MEILLEURES RECETTES
LES MEILLEURS ROMANS

Avec les patrons de la "Mode Pratique",
vous faites toutes vos Robes.

79, BOULEVARD S^T-GERMAIN, PARIS

LES FEMMES DE GOUT

trouvent dans

PARIS-BRODERIE

En vente partout le N° : 1 fr.

LES PLUS JOLIS

DESSINS DE BRODERIE

GRANDEUR D'EXÉCUTION

AVEC DESSINS

Décalquables

AU FER CHAUD

(Procédé Breveté)

Mesdames,
Vous n'êtes peut-être pas toutes
de parfaites maîtresses de maison
ni des femmes d'intérieur accomplies
Mais vous pouvez toutes

le devenir grâce aux
Publications François TESCOO

39, Boulevard Raspail, Paris (7^e)

Si vous désirez vous en convaincre il
vous suffira de nous retourner le bon ci-
dessous et vous recevrez gracieusement
notre « POCLETTE SPECIMEN » contenant :

1^o un numéro du Journal des Ouvrages de
Dames ;

2^o un numéro de La Femme Chez Elle ;

3^o un numéro de Mon Aiguille ;

4^o une planche de dessins décalquables au
fer chaud.

Joindre 0 fr. 50 en timbres pour le port.

Bon Gratuit du « Journal du Lot »
à retourner sous enveloppe affranchie
aux
Publications François TESCOO

39, Boulevard Raspail, Paris (7^e)

Je désire recevoir, à titre gracieux,
votre « POCLETTE SPECIMEN » conte-
nant un exemplaire de chacune des
publications : « Journal des Ouvrages de
Dames », « La Femme Chez Elle », « Mon
Aiguille » et un spécimen de vos planches
de dessins décalquables au fer chaud.
Et joint 0 fr. 50 pour le port.

Nom
Adresse
Date et Signature

Chemin de fer de Paris à Orléans

Transport à demi-tarif

des ouvriers vendangeurs en 1923

En vue de faciliter le transport, dans cer-
taines régions, des ouvriers journaliers
allant faire les travaux de la vendange, la
Compagnie d'Orléans accorde cette année
une réduction de 50% sur le prix des places
de 3^e classe du Tarif général à ceux de ces
ouvriers se rendant :

1^o D'une gare quelconque des départements
designés ci-après à une gare quelconque des
mêmes départements :

Charente, Gironde, Dordogne, Lot-et-Gar-
onne, Lot, Aveyron, Tarn-et-Garonne, Hie-
Garonne, Tarn, Corrèze, Haute-Vienne,
Vienne, Loir-et-Cher, Loiret, Indre-et-Loire.

2^o D'une gare quelconque des départements du
Morbihan et du Finistère, à destination
d'une gare quelconque des départements de
Maine-et-Loire, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire,
Loiret et Loire-Inférieure.

Les ouvriers vendangeurs devront voya-
ger par groupe de cinq au moins, à l'aller et
effectuer sur le réseau d'Orléans un par-
cours simple de 50 kilomètres au minimum
(soit 100 kilomètres aller et retour) ou payer
pour cette distance ; le retour pourra s'effec-
tuer isolément.

Surprésentation d'un certificat délivré par
les gares, visé par le Maire de leur commu-
ne constatant leur qualité d'ouvriers journa-
liers allant faire la vendange, ils paieront pla-
ce entière à l'aller, le même certificat ser-
vant de billet pour effectuer gratuitement le
retour à la condition qu'il soit visé par le
Maire de la commune où ils ont été occupés ;
la demande de réduction devra être faite à
la gare de départ 5 jours au moins à l'avance.

Cette réduction est accordée, pour l'aller,
jusqu'au 15 octobre inclus ; le retour devra
s'effectuer dans un délai qui ne sera pas
inférieur à huit jours et dont le maximum
sera de deux mois.

A titre exceptionnel, le bénéfice de ces
dispositions est accordé jusqu'au 15 novem-
bre inclus, pour l'aller, aux ouvriers (hom-
mes et femmes), se rendant d'une gare quel-
conque du Réseau d'Orléans située dans les
départements indiqués au 1^o ci-dessus à une
autre gare du Réseau d'Orléans dans la région
de Port-Sainte-Marie, Agen, Moissac, etc.,
en vue du ciselage et de la cueillette des
raisins ; ces ouvriers et ouvrières pourront
exceptionnellement, dans ce cas, effectuer
leur voyage isolément à l'aller et au retour.

Rentrée des Vacances

(Septembre-Octobre 1923)

Trains express supplémentaires
de voyageurs (toutes classes)

I. — Entre Angoulême (départ
10 h. 35) et Paris-Austerlitz (arrivée
17 h. 18) du 22 septembre au 3 octo-
bre inclus.

II. — Entre Angoulême (départ
21 h. 54) et Paris-Quai d'Orsay (ar-
rivée 5 h. 07) du 23 septembre (nuit
du 23 au 24) au 3 octobre (nuit du 3
au 4).

III. — Entre Périgueux (départ
20 h. 32) et Paris-Austerlitz (arrivée
4 h. 49) du 21 septembre (nuit du 21
au 22) au 5 octobre (nuit du 5
au 6).

IV. — Entre Limoges (départ
12 h. 02) et Paris-Austerlitz (arrivée
18 h. 35) du 8 septembre au 7 octobre
inclus.

V. — Entre Vierzon (dép. 12 h. 37)
et Paris-Quai d'Orsay (arrivée 15.35)
du 23 septembre au 4 octobre inclus.
(Continuation du train express 60 de
Limoges, départ à 8 h. 54).

VI. — Entre Rodez (départ 15 h. 06),
Capdenac (départ 18 h. 05) et Paris-
Austerlitz (arrivée 4 h. 49) du 21 sep-
tembre (nuit du 21 au 22) au 5 octo-
bre inclus (nuit du 5 au 6).

VII. — Entre Aurillac (départ

17 h. 24), Neussargues (départ
17 h. 24) et Paris-Austerlitz (arrivée
4 h. 49) du 21 septembre (nuit du 21
au 22) au 5 octobre inclus (nuit du 5
au 6).

VIII. — Entre Montluçon (départ
13 h. 10) et Paris-Austerlitz (arrivée
18 h. 15) du 22 septembre au 3 octo-
bre inclus.

Ces trains desserviront les princi-
pales gares du parcours.

Pour plus amples renseignements
consulter les affiches placardées dans
les gares.

Facilités pour la livraison à domicile
des bagages dans Paris.

Les voyageurs désireux de faire
livrer leurs bagages à domicile dans
Paris sont invités, dans leur intérêt,
et en vue de faciliter la remise rapide
des dits bagages, à le faire connaître
dès la gare de départ.

A l'arrivée, ils présentent leur bul-
letin à un bureau spécial installé
dans la salle des bagages des gares
du Quai-d'Orsay ou d'Austerlitz en
remettant leur commande de livrai-
son et, le cas échéant, leurs clés s'ils
ne veulent point assister eux-mêmes
à la visite de l'Octroi.

Ils peuvent ainsi gagner ensuite
leur domicile débarrassés de tout
souci.

ETUDE

M. L. NUVILLE

Docteur en Droit

AVOUÉ A FIGEAC (Lot)

Successeur de M^s Vival, Malrieu
et Loubet

EXTRAIT

d'un

JUGEMENT DE DIVORCE

ASSISTANCE JUDICIAIRE

(Décision du 3 Mai 1923)

D'un jugement de défaut rendu
par le Tribunal Civil de Figeac le
premier juin mil neuf cent vingt-
trois, enregistré et signifié,

Entre Monsieur François-Louis
dit Frédéric ESPINASSE, proprié-
taire, demeurant à la Devèze, com-
mune de Saint-Maurice, Deman-
deur, ayant Maître NUVILLE pour
avoué,

Et dame Catherine-Rose dite Marie
COUSY, sans profession, épouse
séparée de corps du dit ESPINASSE,
demeurant à la Remise, commune
de Labathude, Défenderesse défaul-
lante,

Il résulte

Que le divorce a été prononcé
entre les dits époux ESPINASSE-
COUSY par voie de conversion de
séparation de corps en divorce.

Pour extrait certifié conforme.

Figeac, le vingt-sept septembre
mil neuf cent vingt trois.

NUVILLE, avoué.

TRANSPORT - DÉMÉNAGEMENTS

et Location Automobiles

G. RIVIÈRE, Mécanicien

Bureaux : 2, place Rousseau, CAHORS

Prix les plus réduits

OCCASIONS

Hôtel de Vente

4, rue Blanqui, à CAHORS

Il vient d'arriver à l'Hôtel de
Vente un choix de : Armoires lingè-
res en noyer, Buffets, Dressoirs pour
salle à manger, Tables, Chaises,
Table de nuit, Armoires à glace,
Bureau ministre, Secrétaire et un
choix de Meubles divers, le tout
d'occasion.

Vous y trouverez aussi : Armoire
Louis XVI et un très beau Meuble
ancien avec portes « pointe de dia-
mant ».

On peut visiter tous les jours de
2 heures à 6 heures.

On achète et on prend en dépôt.

Salle de Vente

62, rue E. Zola, à CAHORS

Dépôt, vente et achat de meubles

et bibelots anciens

L'on achète l'argenterie,

les cuivres et les étains

Marché de La Villette

27 Septembre 1923

ESPÈCES	ENTRÉES	REVENU	PRIX PAR 100 KIL.		
			1 ^{er} qual.	2 ^e qual.	3 ^e qual.
Bœufs....	2.785	2.75	2,40	1,60	
Vaches....	1.585	76	3,80	3,60	3,30
Taureaux....	8.500	1.209	3,75	3,50	3,25
Moutons....	2.480		6,20	6,00	5,40
Porcs....					

OBSERVATIONS. — Vente malvaissée
toutes les marchandises.

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE
et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES

Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion
purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante,
Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine
de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation
difficile des jeunes filles, Règles anormales ou doulou-
reuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infec-
tieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL

et le Corps Médical

Le D^r ORTEL

Lacien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus
agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile
de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent
indigeste et désagréable à prendre.

Chaque facon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes
dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie
de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de
l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître
les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique
contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de
bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule
l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du facon : 10 francs. — Grandeur unique.

Feuilleton du « Journal du Lot » 31

LES MAINS PURES

ROMAN PAR LA

Comtesse de BAILLEHACHE

XXVIII

Le temps était agréable, la gelée
faisait étinceler les étoiles dans le
ciel clair du soir ; le jeune homme
alla porter sa lettre à la poste pour
prendre l'air. Dans le vestibule, il
rencontra Gaston Parent, en costume
de chef de cuisine, qui partait pour
faire un extra en ville.

— Eh bien, monsieur Radetski, fit
joyeusement le brave homme, vous
avez l'air triste... Allons, il faut vous
secourir ! Depuis cet accident de l'autre
jour, vous êtes tout chose... On dit
chez nous : « Qui trop embrasse est
mal en train », mais ce n'est pas votre
cas... Vous êtes mal en train à force
de ne voir personne.

— Nous sommes en carême, monsieur
Parent, fit doucement remarquer
Boleslas.

— Bien sûr, bien sûr ; mais quand
on n'est pas curé, pas besoin de faire
un carême si sévère. Moi, ce soir, je
vais faire rôtir des cochons de lait et
préparer des pâtés déjà pour le « bé-
ni », histoire de pêcher par pensée de

gourmandise ! Bonsoir, monsieur Ra-
detski !

— Bonsoir, monsieur Parent !

Rêveusement, le jeune homme par-
courut la petite rue et déboucha dans
la Marchalkowska, toujours animée.
Il jeta sa lettre à la boîte, et continua
sa promenade, les mains dans les po-
ches, le col relevé, la toque enfoncée
jusqu'aux oreilles. Les voitures se
croisaient, les tramways passaient, des
bribes de conversations, en russe, en
polonais, en français, arrivaient, por-
tées par le vent léger. Quelques maga-
sins encore ouverts projetaient leurs
clartés sur le trottoir propre et large
où résonnaient les bottes des passants,
messieurs emmitouffés, soldats en uni-
forme gris et casquette plate, juifs en
long « halat » vert, femmes du peup-
le nu-pieds, un châle sur la tête, da-
mes couvertes de fourrures.

— Radetski ! appela une voix.
Hé ! Radetski !

Craintif, Boleslas s'arrêta. Il n'avait
revu personne depuis la soirée chez
Zakcheski, et redoutait de rencontrer
quelqu'un.

— Je suis heureux de vous voir,
Radetski, fit la voix cordialement.
C'était Thaddée Starchy.

Vous avez été souffrant ? reprit-il,
cela se voit tout de suite. C'est pour-
quoi on ne vous a pas rencontré,
n'est-ce pas ? Voulez-vous faire un
bout de chemin avec moi ? Je vais à la
place de Saxe. Il y avait longtemps
que je voulais vous voir. D'abord je
désire reprendre mes leçons d'anglais,

si vous le voulez bien. J'oublie déjà :
quelle pauvre mémoire ?

— Boleslas se rendait bien compte que
tout ce bavardage voulait être cordial
et aimable ; il sut gré à Thaddée de
son intention et demanda des nouvel-
les de toute la famille.

— Merci, Mes parents vont bien,
Ela et Zossia aussi. La toute petite a
eu mal aux dents... Savez-vous que
l'autre soir, chez Zossia, on s'est pres-
que battu pour vous ?

— Pour moi ?

— Pour vous !

— Comment cela ?

— D'abord il faut que je vous dise
qui il y avait. Halka et Loutek Grod-
nitski, et les Pilkewitch au complet,
avec leurs ignobles Voliouchki qu'ils
trainent partout. La conversation est
tombée sur les attentats anarchistes,
on a parlé de celui de la banque de
Podolie, et ensuite de celui de la ban-
que Grodnitski. Ma sœur Ela a vanté
le courage avec lequel vous aviez en-
levé la bombe. Alors, la Voliouchka a
ricané : « Je m'étonne, a-t-elle dit,
que vous n'avez pas percé à jour ces
méchies ! Ce garçon était de méche
avec les anarchistes, qui, eux-mêmes,
s'entendaient avec la police. Toute
l'histoire était destinée à procurer à
la police les papiers de la banque de
Podolie. Sachant que la bombe ne pou-
vait exploser que dans quelques mi-
nutes, Radetski a pu jouer à l'héroïs-
me, afin de gagner la confiance du
banquier et pouvoir... »

— Quelle infamie ! dit Boleslas,
à une voix sourde.

— Oui, quelle infamie ! reprit
Thaddée. C'est ce qu'Éla lui a dit. El-
le se sont disputés. Alors la Pilko-
wa a pris la parole : « Il faut tou-
jours faire attention de ne pas soule-
ver de scandale, a-t-elle dit, car il
vous retombe souvent sur le nez ! »

Zossia n'a plus pu y tenir : « Mad-
ame, a-t-elle dit à la Voliouchka, il faut
croire que vous étiez bien éprise de
M. Radetski, pour que son dédain ait
tant exaspéré votre humeur ! »

— Eprise ! a crié la Voliouchka. Je le
hais et je le méprise ! — On méprise
toujours les gens qu'on a désirés », a
dit Zossia. Ma mère s'en est mêlée ;
enfant